

ASSEMBLEE GENERALE du 03/01/2013

Début : 19H50

Fin : 22H00

Nombre de personnes présentes : 41 dont les membres du CA .

BILAN FINANCIER 2012

Présentation et explication de toutes les entrées et dépenses de l'année 2012 ainsi que des bilans des années précédentes.

Des copies du bilan ont été distribuées lors de l'assemblée et sont disponibles, sur simple demande, auprès du président de l'association.

Quelques chiffres 2012 :

- total adhésions : 4800 €
- total cotisations RPC et RPSH : 34123 €
- total PLB reversés RPC et RPSH : 31657 €
- total recettes (championnats, buvettes, dons) : 13587 €
- total dépenses (frais fixes et variables) : 18181.65 €
- total dépenses event (HAT, OAT, special event, TDC) : -433 €
- résultat 2012 : - 5027.59 €

Le bilan de l'année 2012 est négatif pour la 3ème année consécutive, cependant lors de la dernière réunion du conseil d'administration (en 2012) le budget 2013 avait été voté à l'équilibre (suivant des prévisions normales et après modification des entrées et dépenses pour 2013).

Malgré un bilan négatif, les comptes du club restent positifs et permettent un fond de roulement acceptable.

BILAN DES COMPETITIONS 2012

RPC :

240 cotisations pour 96 personnes différentes, avec la nouvelle cotisation à 95 €.

Le championnat du lundi soir a connu un très bon début d'année, mais a vu sa fréquentation fortement diminuer lors des 2 derniers trimestres.

L'explication de cette baisse peut être interprétée de plusieurs manières (nouvelle cotisation, ambiance, classement) cependant elle a eu pour conséquence directe une perte de rentrées d'agent au sein du club.

RPSH :

151 cotisations pour 59 personnes différentes, avec la nouvelle cotisation à 75 €.

Malgré une légère baisse lors du 2ème trimestre, ce championnat du jeudi soir a connu une année stable et très satisfaisante.

Financièrement ce championnat dégage une petite marge et ses participants sont très réguliers.

AUTRE :

Les OAT (4), HAT (4), spécial événement (7), deepstack, ont eu une affluence très correcte et font des bénéfices.

Cette année le tournoi des ladies a été annulé faute de participantes (uniquement 3).

2012 a vu son championnat on line reconduit grâce à notre partenaire BARRIÈRE.

Celui-ci nous a permis de finir le championnat 2010 et de proposer le championnat 2012, d'obtenir de nouvelles adhésions et a connu une très bonne affluence (au delà des prévisions).

La reconduction de ce partenariat en 2013 sera discutée ou validée en début d'année 2013.

PROJETS 2013

Logistique, salle :

Le bail de notre local arrivant à terme en août 2013 et après les différents problèmes de voisinage que l'on a connu, le CA a pris la décision de trouver un autre local.

Celui-ci devra correspondre aux critères fixés (loyer, surface, parking, localisation) dans un budget avoisinant les 1000 € mensuels.

Groupe SYNERGY :

Après quelques divergences entre le CA et certains adhérents, et lors d'une réunion permettant de débloquer la situation, un groupe appelé SYNERGY a été créé.

Ce groupe a pour objectif de répondre aux besoins de main d'oeuvre du CA lors de l'organisation d'événements.

Compétition 2013 :

Après le remaniement du budget 2013, de nouvelles cotisations seront appliquées sous 3 formes (loisir, compétition, expert).

- La formule "loisir" à 25 € (ancienne adhésion annuelle).

- La formule "compétition" à 65 € (ancienne adhésion trimestrielle) permettant de jouer au championnat RPC ou RPSH

- La formule "expert" à 130 € (ancienne adhésion trimestrielle) permettant de jouer au championnat RPC et RPSH.

Avec ces nouvelles cotisations, les dotations changent aussi (à la baisse !).

Celles-ci sont basées sur l'année N -1 et réparties pour l'année 2013 à hauteur de 60% pour le RPC et 40% pour le RPSH. Les PLB sont maintenus à hauteur de 40/25/15 pour le RPC et 30/20/10 pour le RPSH.

Événements :

Sont maintenus 2 HAT, 2 OAT, 6 spécial event.

Le tournoi des champions est aussi maintenu mais sa dotation change.

Le club garantira un prize pool de 300 €. A cela, il sera demandé et rajouté un don de 20 € à chaque participant. Seuls les 3 premiers de ce tournoi seront récompensés à hauteur de 50/30/20 (possibilité de modification par le CA).

Création de nouveaux tournois nommés RPC SERIES. Ils seront au nombre de 5 (détails, structure, dotation, coût, seront décrits ultérieurement).

RPOC : la reconduction du championnat on line est en cours de négociation avec notre partenaire.

ACADEMIE

Cette activité au sein de notre site internet est maintenue, et voit l'arrivée de Pokerhalo.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question spécifique n'est posée au représentant.

VOTE DES NOUVEAUX ENTRANTS AU CA

4 membres sortant se représentent : Laurent, Guillaume, Philippe, Martin.

2 membres donnent leur démission : Jaynissa et David-Vincent.

6 places sont à pourvoir.

2 adhérents se présentent Ptitpi et Nicolas.

Le nombre d'entrants étant égal au nombre de personnes qui se présentent, aucun vote n'est nécessaire.

Par conséquent, les entrants sont Laurent, Guillaume, Philippe, Martin, Nicolas, Ptipti.

REMISE DES TROPHÉES ANNUELS

Remise des trophées aux différents champions trimestriels et annuels des championnats RPC et RPSH.

RPC 4ème trimestre : Steeve.

RPC annuel : Steeve.

RPSH 4ème trimestre : Magimon.

RPSH annuel : Pushorfold.

VOTE ET REMISE DES AWARDS

Après avoir voté pour les différentes catégories prédéfinies par un jury, les gagnants sont :

Awards du meilleur TAG :

Soik (29), Soad (8), Balbo (7).

Awards du meilleur LAG :

Nikolas (17), Hernesto (16), Ptitpi314 (12).

Awards du meilleur trash talker :

Godseed (23), Cap (15), Buffa (6).

Award du fair play :

Toso (25), Lucien (12), Richard (8).

Awards de la meilleure progression :

Value4bluff (20), Toso (13), Joannie (11).

Awards du meilleur représentant on line :

Jaynissa (33), Chriak (6), Pokerhalo (5).

Awards du meilleur représentant live :

Gozilla (25), RV (18), Lege (1).

Award du rookie of the year :

Kayhman (26), Darts (17), Mike (2).

Awards de la meilleure joueuse :

Anabella (35), Genevieve (6), Adrienne (3).

Award du player of the year :

SebM (17), Pushorfold (15), Steeve (13).

GALETTE DES ROIS

Après cette réunion et une collation salée, une galette des rois est offerte aux participants.

DIVERS

A la date du 03/01/13, à l'occasion de l'assemblée générale 2013 mais dans les conditions d'une assemblée extraordinaire, une modification des statuts a été votée et a fait l'objet d'un procès verbal.

Pendant que le nouveau conseil d'administration se réunit, les autres participants à la réunion peuvent organiser un tournoi.